



Réunion régulière mensuelle
Conseil de la Communauté rurale de Kedgwick
Procès-verbal
Mardi 15 avril 2025

Présents : **Maire :** Éric Gagnon

Conseillers présents: Cédric Léonard, Steeve Savoie, Burt W. Paulin (zoom), Jean-Baptiste Thériault, Huguette Fournier.

Conseiller absent : Denis Couturier, Guillaume Deschênes-Thériault

Personnel administratif : Valérie Savoie, greffière adjointe

Soutien technique : Olivier Rondot

Notes : La réunion est diffusée sur la page Facebook municipal.

1. Ouverture de la réunion

Monsieur le maire Gagnon souhaite la bienvenue et fait la lecture de l'ordre du jour.

2. Vérification du Quorum

Confirmation du quorum par Mme la Greffière adjointe.

3. Déclaration de conflit d'intérêt

Aucun

4. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Cédric Léonard et appuyé par le conseiller Jean-Baptiste Thériault que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. Adopté. Unanimité.

5. Adoption du procès-verbal

Il est proposé par le conseiller Steeve Savoie et appuyé par la conseillère Huguette Fournier que le procès-verbal de la réunion du 18 mars 2025 soit adopté tel que présenté. Adopté. Unanimité.

6. Affaires découlant du procès-verbal

M. Paulin mentionne que dans le procès-verbal du 18 mars, le commentaire sur la route 17 entre Adam Gulch et St-Jean-Baptiste, n'avait aucun rapport au déblaiement de la neige, mais bien à la construction qui a été fait.

7. Correspondance

Mme la greffière adjointe fait la lecture de deux lettres reçues.
Suite à la lecture de la lettre reçue par la Paroisse :

Il est proposé par le conseiller Steeve Savoie et appuyé par le conseiller Cédric Léonard qu'un montant de 800\$, soit déduit du budget des organismes communautaire et soit remis à la Paroisse, afin de faire la réparation d'une fuite d'eau au sous-sol de l'église. Adopté. Unanimité.

Après la lecture de la lettre venant du centre InspiAction :

Il est proposé par le conseiller Steeve Savoie et appuyé par le conseiller Cédric Léonard qu'il soit résolu que la Municipalité ne participera pas monétairement cette année pour le tournoi de golf du 6 juin prochain. Adopté. Unanimité.

8. Rapport des Finances

Aucun rapport des finances ne sera présenté.

9. Rapport mensuel

- **GRC**

Le conseiller Léonard présente le rapport de la GRC

- **Chef pompier**

M. Christian Gallien fait la présentation de son rapport.

- **Directeur général**

Aucun rapport ne sera présenté.

- **Comités du conseil**

M. le conseiller Léonard mentionne que les négociations de la convention collective sont finies et que le contrat a été signé juste avant la réunion.

- **Autres entités communautaires**

Mlle Gabrielle Kuate prend la parole et explique les réalisations sportives de l'école. Les élections du conseil des élèves auront lieu en mai prochain, pour la rentrée 2025-2026. Il y aura une soirée pour le 50^e anniversaire de l'école, le 2 mai prochain.

Mlle Marilou Frenette explique l'activité du Relais pour la vie jeunesse 2025. Elle mentionne que la troupe de théâtre de l'école se rendra à Caraquet prochainement.

10. Motions et résolutions :

Proposition # 2025-11: Arrêté municipal 19-2025-1 - Plan rural de la Communauté rurale de Kedgwick (2^e lecture par titre)

Sujet : Demande de rezonage - 5, rue des Sapins, Kedgwick

Il est proposé par le conseiller Cédric Léonard et appuyé par le conseiller Burt W. Paulin qu'il soit résolu que l'arrêté municipal 19-2025-1 – Plan rural de la Communauté rurale de

Kedgwick - un arrêté pour modifier l'arrêté 19-2017, soit approuvé en deuxième lecture par son titre seulement.

3 votes en faveur : Cédric Léonard, Burt Paulin, Jean-Baptiste Thériault

2 votes contre : Steeve Savoie, Huguette Fournier

Adopté.

Proposition # 2025-12 : Arrêté municipal 19-2025- Plan rural de la Communauté rurale de Kedgwick (dans l'intégralité)

Sujet : Demande de rezonage - 5, rue des Sapins, Kedgwick

Monsieur le maire fait la lecture dans l'intégralité.

Il est proposé par le conseiller Cédric Léonard et appuyé par le conseiller Jean-Baptiste Thériault que la lecture dans l'intégralité de l'arrêté municipal 19-2025-1 – Plan rural de la Communauté rurale de Kedgwick - un arrêté pour modifier l'arrêté 19-2017, soit approuvé.

3 votes en faveur : Cédric Léonard, Burt Paulin, Jean-Baptiste Thériault

2 votes contre : Steeve Savoie, Huguette Fournier

Adopté.

Proposition #2025-13 : Arrêté municipal 19-2025- Plan rural de la Communauté rurale de Kedgwick (3^e lecture par titre)

Sujet : Demande de rezonage - 5, rue des Sapins, Kedgwick

Il est proposé par le conseiller Cédric Léonard et appuyé par le conseiller Jean-Baptiste Thériault qu'il soit résolu que l'arrêté municipal 19-2025-1 – Plan rural de la Communauté rurale de Kedgwick - un arrêté pour modifier l'arrêté 19-2017, soit approuvé en troisième lecture par titre.

M. le conseiller Paulin prend la parole et donne son opinion sur le dossier. Il mentionne qu'il vote en faveur du projet.

3 votes en faveur : Cédric Léonard, Burt Paulin, Jean-Baptiste Thériault

2 votes contre : Steeve Savoie, Huguette Fournier

Rejeté.

Monsieur le maire explique que :

Nous avons obtenu un avis juridique sur l'importance de la 3^e lecture par rapport à l'adoption de l'arrêté 19-2025-1. En raison que le comité consultatif en matière d'urbanisme de la Commission de services régionaux Restigouche à donner un avis écrit défavorable à l'arrêté, une majorité des membres totaux du conseil devaient se prononcer en faveur de l'arrêté selon la Loi sur l'urbanisme à la 3^e lecture. Je cite :

Avis du comité consultatif

[...]

110(2) Pour que soit valide un arrêté pris en vertu de la présente loi par un conseil, il faut tout à la fois :

- a) que les avis mentionnés au paragraphe (1) aient fait l'objet d'une demande;
- b) que la majorité des membres du conseil se prononce en faveur de sa prise, si l'arrêté ne donne pas effet aux avis écrits du comité consultatif ou de la commission de services régionaux.

Et la Loi sur l'urbanisme exige ce vote majoritaire à la troisième lecture. Je cite :

Procédures de prise d'arrêtés

[...]

109(3) Lorsque la présente loi dispose que, pour être pris, un arrêté doit réunir les votes favorables de la majorité des membres du conseil, il suffit, pour assurer le respect de cette disposition, que la majorité de ces membres se prononcent en faveur de l'arrêté au moment de la troisième lecture par son titre.

Chez nous, le conseil est composé de **8 membres** selon le paragraphe 71(7) du règlement 2022-50 intitulé Règlement sur la constitution des gouvernements locaux – Loi sur la gouvernance locale.

Pour avoir le quorum pour tenir une réunion, il faut 5 membres du conseil. Pareille exigence pour un vote à la majorité des membres du conseil selon 110(2)b) de la Loi sur l'urbanisme. 5 votes en faveur étaient donc nécessaires pour que l'arrêté 19-2025-1 soit adopté.

N'ayant pas été adopté, le projet d'arrêté 19-2025-1 prend fin. Au nom du conseil, je veux remercier les membres pour avoir posé des questions et d'avoir été à l'écoute de Mme Bérubé, les représentants de la Commission de services régionaux du Restigouche et le public. Nous passons maintenant au prochain item à l'ordre du jour, soit la proposition # 2025-15.

Proposition #2025-15 : Démission d'un conseiller

ATTENDU QUE le conseiller Denis Couturier a remis une lettre de démission du poste de conseiller municipal le 12 mars 2025;

ATTENDU QUE cette lettre a été lue à la réunion mensuelle du 18 mars dernier;

Il est proposé par le conseiller Steeve Savoie et appuyé par le conseiller Cédric Léonard, que le conseil de la Communauté rurale de Kedgwick accepte la démission de Monsieur Denis Couturier, de son poste de conseiller municipal. Adopté. Unanimité.

Proposition #2025-16 : Demande de congé sans solde d'un conseiller

ATTENDU QUE le conseiller Guillaume Deschênes-Thériault, candidat pour les élections fédérales canadienne, a remis une lettre de demande de congé sans solde le 17 mars 2025, pour la durée de la campagne électorale;

ATTENDU QUE cette lettre a été lue à la réunion mensuelle du 18 mars dernier;

Il est proposé par le conseiller Jean-Baptiste Thériault et appuyé par la conseillère Huguette Fournier, que le conseil de la Communauté rurale de Kedgwick accepte la demande de congé sans solde de Monsieur Guillaume Deschênes-Thériault, de son poste de conseiller municipal. Adopté. Unanimité.

Proposition #2025-17 : Nomination de deux pompiers

ATTENDU QUE la Communauté rurale de Kedgwick a reçu des demandes pour devenir pompier volontaire à la brigade d'incendie de Kedgwick;

ATTENDU QUE le chef pompier de Kedgwick et la directrice générale ont examiné la demande et rencontré les postulants;

ATTENDU QUE les candidats ont répondu aux exigences et que le chef pompier recommande au conseil municipal que Isac Thériault et Yves-André Quimper, se joigne à la Brigade d'incendie de Kedgwick, à titre de pompier volontaire;

Il est proposé par le conseiller Cédric Léonard et appuyé par le conseiller Jean-Baptiste Thériault que la Communauté rurale de Kedgwick accepte **Monsieur Isac Thériault et Monsieur Yves-André Quimper** comme pompier volontaire au sein de la Brigade d'incendie de Kedgwick. Adopté. Unanimité.

Proposition #2025-18 : Nomination d'un pompier

ATTENDU QUE la Communauté rurale de Kedgwick a reçu une demande pour devenir pompier volontaire à la brigade d'incendie de St-Jean-Baptiste ;

ATTENDU QUE le chef pompier de St-Jean-Baptiste et la directrice générale ont examiné la demande et rencontré les postulants;

ATTENDU QUE les candidats ont répondu aux exigences et que le chef pompier de St-Jean-Baptiste recommande au conseil municipal que Steven Ratté, se joigne à la Brigade d'incendie de St-Jean-Baptiste, à titre de pompier volontaire;

Il est proposé par le conseiller Cédric Léonard et appuyé par le conseiller Burt W. Paulin que la Communauté rurale de Kedgwick accepte **Monsieur Steven Ratté** comme pompier volontaire au sein de la Brigade d'incendie de St-Jean-Baptiste. Adopté. Unanimité.

Résolution # 2025-19 : Transfert du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve

Il est proposé par le conseiller Steeve Savoie et appuyé par la conseillère Huguette Fournier que les montants perçus de Circular Materials pour les mois de janvier à mars, totalisant

11 088.06 \$, soient transférés du fond de fonctionnement général au fond de réserve de fonctionnement général. Adopté. Unanimité.

11. Rapport des conseillers

Conseiller Burt W. Paulin

Aéroport de Charlo : M. Paulin donne le rapport de l'aéroport de Charlo depuis le dernier mois.

M. Paulin mentionne que les rues à St-Jean-Baptiste ont été très endommagées cet hiver. Il félicite également M. Raymond Mallais pour la médaille qu'il a reçu de M. René Arsenault lors de la dernière réunion de travail du conseil.

Conseiller Jean-Baptiste Thériault

M. Thériault présente le rapport des travaux publics. (Voir annexe)

Journal Flash sur ma Communauté : Une rencontre a eu lieu, le journal sera de retour sous forme d'une page, et publié une fois par mois.

Village et Musée forestier : Reçu aucune communication de leur part, aucun rapport à donner.

Conseillère Huguette Fournier

Tourisme : Le 2^e forum touristique a eu lieu le 1^{er} avril dernier. Intéressant! Le guide touristique Restigouche a été dévoilé lors de ce forum. Sera disponible à la Tour des Pionniers et au bureau municipal. Une demande sera envoyée Marilyn Lavallée pour la prochaine réunion, afin qu'elle puisse parler de Tourisme Restigouche.

Projet revitalisons les parcs : En attente de soumissions.

Salle du citoyen : Nous avons besoin de projet afin de réparer la salle du citoyen. Plusieurs petits problèmes à réparer.

Pancarte entrée de village : Les lumières doivent être changées.

Mme la conseillère Fournier fait la lecture du rapport de l'agente de développement communautaire, Maryse Levesque. (Voir annexe)

M. le conseiller Savoie prend la parole et explique la taxe sur l'hébergement.

Conseiller Steeve Savoie

M. le conseiller Savoie fait la lecture du rapport fourni par les travaux publics. Il mentionne également qu'une rencontre avec le Ministre Chiasson est prévue le 16 avril prochain.

Du côté de l'école, il mentionne qu'il y a beaucoup d'initiative sportive à l'école.

M. Savoie félicite Mlle Marilou Frenette pour la bourse "Loran" qu'elle s'est méritée, d'une valeur de 100 000\$.

Conseiller Cédric Léonard

Brigade d'incendie de Kedgwick : L'AGA s'est tenu samedi dernier. Très belle journée! M. le conseiller Léonard félicite le chef pompier.

GRC : Eu une rencontre trimestrielle avec la GRC et les élus de St-Quentin. La rencontre a pour but d'établir les priorités.

Comité ouvrier patronal : Une rencontre aura lieu tout les 3^e jeudi du mois. Ces rencontres ont pour but d'essayer de régler différents problèmes ou questionnement qui peuvent survenir.

M. le conseiller Léonard remercie et félicite Denis Couturier pour son beau travail dans l'organisation du tournoi familial et 3 contre 3

12. Rapport du maire

Route 17 : Le conseil rencontre le ministre Chuck Chiasson prochainement et le sujet sera abordé.

Dynamo : M. le maire mentionne que le 17 mai prochain, une fête aura lieu à la salle du citoyen, pour souligner la coupe.

Compétence Canada en pâtisserie : M. Simon Sénéchal a participé à la compétition, très belle performance.

American Idol : M. le maire souligne le passage d'Olivier Bergeron à American Idol. Il suggère de faire une activité à la salle du citoyen pour regarder l'épisode de dimanche prochain, afin de reconnaître Olivier.

13. Présentation du public

Aucune

14. Question du public.

L'avocate de Mme Claudine Bérubé prend la parole et demande si le nombre de membre du conseil qui existe aujourd'hui, est bien cinq? Mme la greffière adjointe confirme que oui, il y a cinq membres du conseil présents aujourd'hui. M. le maire explique que d'après l'avis juridique reçu, la totalité des membres du conseil présents devaient approuver la 3^e lecture par titre.

Mme Claudine Bérubé explique, selon sa connaissance, la composition du conseil : le conseil est composé huit membres du conseil, 2 sont absents (démission et congé sans solde). Elle demande également si M. le conseiller Savoie et Mme la conseillère Fournier ont des liens de parenté avec M. le maire. M. le maire répond par l'affirmative.

Mme Jessie Savoie prend la parole et donne son opinion par rapport à la prise de décision sur le dossier.

M. Gilles Mallais demande si le conseil a déjà eu l'idée d'installer une vidange pour les roulottes dans la région? M. le maire répond par l'affirmative.

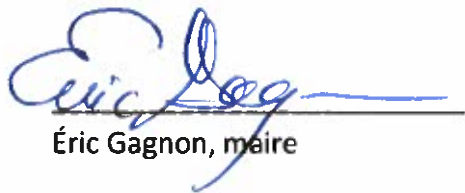
Mme Francine Bérubé demande à la conseillère Fournier la raison de son vote contre le projet. M. le maire prend la parole et explique qu'il n'y aura aucuns commentaires au sujet du choix des votes des conseillers.

M. Marc Glazer prend la parole et demande s'il y a des développements sur la sécurité de la route 17. M. le conseiller Léonard mentionne que le conseil n'a pas eu la chance de se rencontrer sur le sujet. Cependant, pendant la rencontre avec la GRC, il a été proposé que les citoyens effectuent des plaintes au DOT directement.

15. Date de la prochaine réunion : Mardi 20 mai 2025

Ajournement proposé par le conseiller Savoie à 20h51.

M. le conseiller Paulin a dû quitter la rencontre à 20h38.



Éric Gagnon, maire



Valérie Savoie, greffière adjointe